

Assemblée générale annuelle

Date : 14 juin 2017
Heure : 16h00
Endroit : Culture Centre-du-Québec
17600 rue Béliveau (Bureau 201) Bécancour

PROCÈS-VERBAL

Présences : Julie Béchar, Denys Bergeron, Lise Bouchard, Nicole Campeau, Sophie Chabot, Élisabeth Coutu, Renée Frigon, Julie Gélinas, Mélanie Grenier, Maurice Grimard, Kateline Grondin, Denise Hubert, Andrée-Anne Laberge, Bernard Lamy, France McSween, Robert Myrand, Joanne Paris, Véronique Pepin, Suzanne Ricard, Maxime Rioux, Pierre Tessier, Linda Vachon, Marie Vaillancourt Laporte

1. Ouverture de l'assemblée

À 16h05, Suzanne Ricard souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

AGA.2016-2017.01

Il est proposé par Denise Hubert, appuyée par Denys Bergeron, que Suzanne Ricard agisse comme présidente d'assemblée et qu'Émilie Joly soit secrétaire d'assemblée. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Suzanne Ricard fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose d'inverser les points 6 (Présentation du rapport d'activités) avec le point 7 (Rapport de vérification au 31 mars 2017) pour libérer plus rapidement la vérificatrice qui est déjà sur place.

AGA.2016-2017.02

Il est proposé par Mélanie Grenier, appuyée par Julie Béchar, d'adopter l'ordre du jour en inversant les points 6 et 7. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2016

Les membres ont reçu le procès-verbal avec la convocation à l'assemblée, de sorte qu'ils ont pu en prendre connaissance avant la rencontre.

AGA.2016-2017.03

Il est proposé par Denys Bergeron, appuyé par Maxime Rioux, d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2016. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

6. Rapport de vérification au 31 mars 2017

Véronique Roy, comptable de la firme Roy, Desrochers et Lambert, vient présenter les états financiers. Il n'y a pas de question de la part de l'assemblée.

6.1 Nomination d'un vérificateur pour 2017-2018

Après avoir fait une demande de soumission au Groupe RDL et constatant sa satisfaction à leur égard, Andréanne Blais propose de conclure une autre entente de trois ans avec eux pour assurer la continuité des suivis.

AGA.2016-2017.04

Il est proposé par France McSween, appuyée par Andrée-Anne Laberge, que Culture Centre-du-Québec conclut une autre entente de trois ans avec la firme Roy, Desrochers et Lambert.

7. Présentation du rapport d'activités

7.1 Rapport de la présidence

Suzanne Ricard présente son rapport tel qu'il est consigné dans le rapport d'activités.

7.2 Rapport de la direction générale

Andréanne Blais fait la lecture du rapport de la direction générale.

7.3 Rapport d'activités

Andréanne Blais présente le rapport d'activités de l'année 2016-2017.

Nicole Campeau demande en quoi consiste exactement l'Entente de partenariat territorial. Andréanne Blais explique en quoi le fonctionnement de cette entente a changé depuis l'abolition de la Conférence régionale des élus et comment elle a dû approcher tous les décideurs de la région afin de les convaincre de signer l'entente. Nicole Campeau demande alors si c'est la même chose que l'entente de développement culturel. Andréanne Blais répond que non, car cette dernière est signée entre le ministère de la Culture et des communications et les MRC. Le ministère ne dessert pas la même clientèle que le Conseil des arts et des lettres, de sorte que les deux ententes rejoignent des secteurs différents du milieu culturel. Nicole Campeau demande si chaque ville et village doivent alors signer une entente? Andréanne Blais répond que non, que le CALQ leur a demandé de rassembler le plus de municipalités possibles sous une même entente. Elle ajoute qu'il y a un nouveau fonds qui s'en vient dans les régions, le Fonds d'appui au rayonnement régional (FAR), qui consiste sensiblement au budget que la CRÉ gérât auparavant, mais qui sera alors géré par la Table des préfets. Ce fonds pourrait

éventuellement servir à conclure une entente avec l'ensemble des intervenants de la région.

Denise Hubert demande si cela signifie qu'ils n'ont plus aucun accès aux programmes du CALQ. Andréanne Blais répond que non, qu'il s'agit seulement de ce programme régional où les artistes et les organismes résidant sur un territoire qui n'est pas signataire de l'entente ne peuvent déposer de projet.

8. Affaires nouvelles

8.1 Suzanne Ricard souligne qu'Émilie Joly est enceinte, de sorte qu'elle quittera l'équipe dans la prochaine année (à partir de novembre) pour un congé de maternité.

9. Élection des administrateurs

Les administrateurs toujours en poste pour une année sont :

Élizabeth Coutu (Patrimoine et muséologie)
Andrée-Anne Laberge (Arts visuels)
Véronique Pepin (Littérature)
Maxime Rioux (Communications)

Les maires représentants des différentes MRC sont désignés par leurs administrations respectives à chaque année. Il s'agit de :

Jocelyn Bédard, maire de Notre-Dame-de-Lourdes (MRC de l'Érable)
Jean-Pierre Vallée, maire de Saint-Guillaume (MRC de Drummond)
Réal Deschênes, maire de St-Wenceslas (MRC de Nicolet-Yamaska)
Maurice Grimard, maire de Parisville (MRC de Bécancour)
France McSween, mairesse de Notre-Dame-de-Ham (MRC d'Arthabaska)

À la suite de la rencontre des collègues électoraux, trois administrateurs conservent leurs sièges : Julie Béchard (Arts de la scène), Mélanie Grenier (Relève), Suzanne Ricard (Métiers d'art)

Un siège est demeuré vacant pour la commission Arts médiatiques : en l'absence de représentants de ce secteur à l'assemblée, le siège sera comblé ultérieurement par le conseil d'administration.

10. Présentation du nouveau conseil d'administration

Il est convenu que le conseil d'administration attendra une première rencontre en cours d'été pour élire les officiers.

11. Levée de l'assemblée

AGA.2016-2017.05

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 17h18 par Julie Béchard et appuyée à l'unanimité que l'assemblée soit levée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.